



**European Bureau for Lesser Used Languages
European Language Equality Network
Réseau Européen pour l'Égalité des Langues
EBLUL/ELEN-France**

Statut consultatif au Comité Économique et Social des Nations Unies

EBLUL/ELEN France

9 straed la Tour d'Auvergne

29270 Karaez / Carhaix

02 98 73 20 58

eblul.france@gmail.com

<http://www.deompdei.org/>

<http://www.languesregionales.org/>

LES LANGUES DE FRANCE EN DANGER

37^e Conférence générale de l'UNESCO – Novembre 2013

Dossier de présentation

Gros plan sur une politique menaçant les langues régionales d'extinction

La synthèse des recherches menées par des représentants de coordinations associatives, œuvrant activement en faveur de la reconnaissance de la diversité linguistique, et de la réappropriation des langues par les habitants des territoires sur lesquels elles sont historiquement implantées, a pour objectif d'établir un **état de vitalité des langues régionales de la République française**. A ce stade de l'enquête auprès des associations de défense de ces langues, ce dossier concerne les langues suivantes : **allemand, basque, bourguignon-morvandiau, breton, catalan, corse, franco-provençal, gallo, occitan, picard, poitevin-saintongeais**.

En raison de l'absence de politique cohérente en matière d'enquête sociolinguistique par les services des autorités françaises, les données chiffrées, suivant les neuf critères de vitalité définis par l'UNESCO dans l'*Atlas des Langues en Danger dans le monde**, ne sont accessibles que de façon très partielle et disparate ; elles corroborent cependant les conclusions de l'Atlas, à savoir que **toutes les langues sont, à un degré de vulnérabilité plus ou moins élevé, menacées, et en danger**.

Ce constat est également valable pour le catalan roussillonnais, bien que le catalan soit « officiellement » sorti de la liste des langues en danger du dernier Atlas.

La dénomination des langues dans le présent dossier diffère parfois de celle mentionnée dans l'Atlas de l'UNESCO. **Le limousin, l'auvergnat, le languedocien, le provençal alpin et le gascon, y sont présentées comme des langues distinctes, alors qu'elles ne sont que des variantes d'une seule et même langue, l'occitan (appelé aussi la langue d'oc)**. Ces **variétés sont donc** regroupées ici dans la fiche « occitan ». Il en est de même pour l'alémanique et pour le francique, regroupés dans la fiche « allemand », dénomination officielle de la langue territoriale pratiquée en Alsace-Moselle.

La volonté associative devant l'absence d'engagement politique

Depuis l'étude menée par un groupe international de plus de trente linguistes en 2002 et 2003, **l'UNESCO recense en France 26 langues en perte de vitalité et en danger d'extinction**, dans sa troisième édition de 2010, **selon les neuf critères de vitalité suivants*** :

- Nombre absolu de locuteurs
- Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population
- Transmission de la langue d'une génération à l'autre
- **Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue**
- Utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés
- Attitudes et politiques linguistiques au niveau du gouvernement et des institutions, usage et statut officiels
- **Type et qualité de la documentation**
- Réaction face aux nouveaux domaines et médias
- **Disponibilité de matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues**

Pour trois de ces critères, le constat se présente favorablement, **grâce à la volonté collective et associative de maintenir les langues en état de vitalité, par le travail de recherche et de création de milliers de bénévoles** :

- "L'attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue" :

En 2000 (**) un sondage IFOP montrait que 82 % (90% chez les 18/34 ans) de la population française était favorable à la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (77% en 1994 ***). Tous les sondages montrent que la population française est très majoritairement favorable (à plus de 75 %) à la préservation et à la protection des langues régionales.

- "Le type et la qualité de la documentation" :

ces langues sont toutes écrites, disposent de dictionnaires et de grammaires, ont parfois une riche tradition littéraire ancienne et actuelle.

- "La disponibilité de matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues"

En revanche, pour les six autres critères, **la situation est tout à fait critique, relevant de l'absence de reconnaissance officielle des langues régionales en France, et d'une politique linguistique globale conduite fondamentalement à leur encontre**. Mises à part quelques mentions éparpillées dans certains textes législatifs, le plus souvent relatifs aux domaines de l'enseignement ou des médias, et une inscription dans la Constitution française (article 75-1) n'impactant dans la pratique, ni leur présence, ni leur transmission (****), il n'existe aucun cadre légal pour les langues territoriales, au contraire des autres pays de

l'Union européenne : absence de statut, non-ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, et non-application des dispositions signées par la France en 1999.

L'exception française, en contraste grave avec les avancées démocratiques européennes

Cette absence de politique linguistique continue de plonger **les langues régionales de France dans la spirale du danger d'extinction**, comme le témoignent les chiffres alarmants des pages suivantes. Jusqu'à quand la France persévéra-t-elle dans sa position de déni de la diversité linguistique, et dans sa politique linguicide ? Pourquoi le développement de politiques linguistiques permettant la revitalisation de langues territoriales et/ou minorisées serait-il possible dans la plupart des pays de l'Union européenne, et pas en France ? **Quand la République Française cessera-t-elle de se distinguer par ses grandes déclarations en faveur de la diversité culturelle dans les autres pays, en refusant une véritable politique de soutien sur son territoire ?**

Si les organisations membres du Réseau Européen pour l'Égalité des Langues (ELEN) et les représentations associatives régionales saluent **l'adoption du rapport du député européen François Alfonsi** par le parlement européen le 11 septembre 2013, à une écrasante majorité de 645 voix (26 voix « contre »), **en faveur d'une politique de soutien à la diversité linguistique en Europe, et aux langues menacées d'extinction**, elles constatent avec inquiétude que la moitié des 26 votes « contre » proviennent de parlementaires français, plaçant ainsi **la France au dernier rang des démocraties européennes en matière de reconnaissance de la diversité, et de respect de l'universalité des droits de l'Homme.**

Il est urgent que la République Française dépasse cette exception linguistique, et mette en œuvre sans plus attendre tous les moyens juridiques, humains et financiers, permettant l'avenir des langues de son territoire. **Il en va du respect de la dignité de leurs locuteurs, tout comme il en va de la préservation des patrimoines linguistiques et culturels européens, et mondiaux.**

*Source : <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/endangered-languages/language-vitality/>

Moseley, Christopher (ed.). 2010. Atlas of the World's Languages in Danger, 3rd edn. Paris, UNESCO Publishing. Online version: <http://www.unesco.org/culture/en/endangeredlanguages/atlas>

(**) Sondage IFOP avril 2000, Comité d'Alsace Moselle du Bureau européen des langues moins répandues.

(***) Sondage IFOP MARS:AVRIL 1994, Haut Conseil National des langues régionales de France.

(****) Par décision du 20 mai 2011 le Conseil constitutionnel considère que l'article 75-1 adopté en juillet 2008 (« les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ») « n'institue pas un droit ou une liberté que la Constitution garantit ».

SITUATION LANGUE ALLEMANDE/langue régionale (allemand dialectal : alémanique et francique, allemand standard) EN ALSACE-MOSELLE
--

Recensées *langues vulnérables* par l'Atlas de l'UNESCO

Population :

1,85 million d'habitants en Alsace + 450 000 en Moselle germanophone

Nombre locuteurs : Estimations

	Alsace Année 2012	Moselle Année 2012
Allemand dialectal	320 000	50 000
Utilisant le Hochdeutsch (allemand standard) à l'oral et à l'écrit	160 000	20000
Les deux estimations peuvent se recouper		

Source : estimations Comité Fédéral des Associations pour la langue régionale en Alsace et en Moselle et éducation nationale 2006: 1% d'élèves de moins de 10 ans dialectophones actifs dans le Haut-Rhin; 4,5% dans le Bas-Rhin; 0,5% en Moselle

Scolarisation (année scolaire 2012/2013)

	Nombre d'élèves
Enseignement ABCM-Zweisprachigkeit (11 écoles associatives)	1206
Enseignement privé sous contrat (11 établissements : primaire, secondaire)	4300
Éducation nationale : de l'école maternelle à la 3e	26 000

Présence médias publics (2011)

	2011
Télévision	92 heures / an
Radio France Bleu Alsace	21h30 / an
Radio France Bleu Elsass OM (peu écoutée)	5h/ jour

Source : Rapport Caron 2013(annexe V)

Presse écrite : deux quotidiens proposent un supplément journalier de 8 pages en allemand/langue régionale. Un hebdomadaire : 4 pages en allemand sur 48 pages

SITUATION LANGUE BASQUE EN PAYS BASQUE NORD

Recensée *langue vulnérable* par l'Atlas de l'UNESCO

Population : 300.000 habitants

Locuteurs (16 ans et plus)

	1991	2011	Evolution
Bilingues	28 %	21,4 %	- 23,57 %
Bilingues réceptifs	9 %	9,1 %	+ 1,11 %
Non bascophones	63 %	69,4 %	+ 10,16 %

Source : 5^{ème} enquête sociolinguistique Office Public de la langue basque / Gouvernement Communauté Autonome d'Euskadi (2011)

Scolarisation (année scolaire 2012/2013)

	1 ^{er} degré	2 nd degré
Système immersif (ikastola)	8,46 %	4,12 %
Bilingue (parité horaire ou initiation), public + privé	27,39 %	8,57 %

Source : service statistiques de l'Education Nationale et du Comité académique des langues régionales, Rectorat

Présence médias publics (2011)

	2011
Télévision	2 heures / an
Radio	348 heures / an

Source : Rapport Caron 2013(annexe V)

SITUATION DU BOURGUIGNON-MORVANDIAU et du FRANCO-PROVENCAL EN BOURGOGNE
--

Recensées *langues sérieusement en danger et en danger* par l'Atlas de l'UNESCO

Population :

Nièvre / Yonne / Côte d'Or et Saône-et-Loire

Total région Bourgogne en 2013 : **1 650 000 habitants**.

Soit une population totale pratiquement identique à celle de 1900

Nombre locuteurs

Aucun chiffres de l'INSEE disponibles. Le maintien de la langue est très variable selon les secteurs du territoire. Nombreux locuteurs actifs en Bresse, Morvan, Auxois et Charollais. Rares dans le Nord de l'Yonne. Les chiffres ci-dessous ne sont qu'une estimation.

	1900	2013	Evolution
Nombre	700 000	200 000	-71,43%
Pourcentage de la population	42 %	12 %	-71,43%

Scolarisation :

Néant dans l'Education nationale / Quelques expériences ponctuelles de sensibilisation

Une vingtaine d'ateliers locaux de pratique de la langue animés par des associations.

Présence médias publics (2011)

	2013
Télévision	néant
Radio Morvan / Radio Bresse / Radio Auxois FM	1 ou 2 heures par semaine

Edition en bourguignon-morvandiau :

Nombreux glossaires. Recueil de nouvelles et de poésies. CD / vidéos

Transmission intergénérationnelle :

	2013
Pourcentage des parents transmettant la langue à leurs enfants	Impossible à évaluer

SITUATION LANGUE BRETONNE EN BRETAGNE HISTORIQUE

Recensée *langue sérieusement en danger* par l'Atlas de l'UNESCO

Population : 4,4 millions d'habitants (3,175 M en région administrative + 1, 226 M en Loire-Atlantique) en 2009

Nombre locuteurs

	1900	1997	2007	Evolution 1900-2007	Evolution 1997-2007
Nombre	+ d'1 million	240 000	206 000	-80%	-16,5%
Pourcentage	+ de 30 %	6 %	5%	-83,33%	-16,67%

Perte de 80% des locuteurs en 60 ans

Sources : Wikipedia et sondage TMO de Fañch Broudic réalisé en 2007

Scolarisation

1er et 2nd degrés dans les 5 départements de la Bretagne historique :

	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Evolution
Enseignement immersif – Ecoles Diwan	3 678	3 732	+1,41 %
Enseignement bilingue public – (Div Yezh)	6 260	6 754	+7,89 %
Enseignement bilingue catholique – (Dihun)	4 840	4 989	+3,08 %
Nombre total d'élèves	14 778	15 475	+ 4,72 %

Présence médias publics (2011)

	2011
Télévision	65 heures / an
Radio	828 heures / an

Source : Rapport Caron 2013(annexe V)

Editon en langue bretonne :

Une centaine de titres chaque année, soit 7 % de la production éditoriale bretonne.

Plusieurs magazines et revues périodiques, pour adultes et pour enfants, un hebdomadaire, une page hebdomadaire dans le quotidien *Le Télégramme*.

Transmission intergénérationnelle :

La transmission familiale du breton s'est presque arrêtée dans les années 1950.

L'école ne remplace pas les parents, mais grâce à elle, la transmission familiale redémarre : En 1999, 27 % des parents brittophones transmettaient leur langue à leurs enfants (Insee), ils sont en 2007 entre 35 et 40 % (F. Broudic), mais le nombre de parents brittophones est assez peu élevé.

Le catalan roussillonnais est tout autant *menacé d'extinction*, bien que sorti de l'Atlas de l'UNESCO

Population : 438 461 habitants

Pourcentage locuteurs

	1999	2013	Evolution
Bilingues	44,01 %	25,08 %	-43,13 %

Source : Rapport officiel de la Commission présidée par le Conseiller d'Etat CARON (Juillet 2013)

Scolarisation (année scolaire 2009/2010)

	1^{er} et 2nd degré
Système immersif	1,6 %
Bilingue (parité horaire ou initiation), public + privé	5,9 %

Source : FLAREP pour le bilingue, Association la Bressola pour l'immersif

Présence médias publics (2011)

	2011
Télévision	17h08
Radio publique	0
Radio privée (Arrels)	2496 heures

Source : Rapport Caron 2013(annexe V) pour la télévision et Arrels pour la radio (émission en direct)

SITUATION LANGUE CORSE

Recensée *langue en danger* par l'Atlas de l'UNESCO

Population : 310 000 habitants

Nombre locuteurs (de 18 ans et plus)

	2013
Nombre locuteurs corsophones	28 %

Source : Enquête sociolinguistique sur la langue corse / Collectivité Territoriale de Corse (2013)

Scolarisation (année scolaire 2012/2013)

	1^{er} degré
Système immersif	0 %
Inscription filière bilingue	28 %

Source : Enquête sociolinguistique sur la langue corse / Collectivité Territoriale de Corse (2013)

Présence médias publics (2011)

	2011
Télévision	95 heures / an
Radio	1 505 heures / an

Source : Rapport Caron 2013(annexe V)

SITUATION LANGUE GALLESE EN BRETAGNE HISTORIQUE

Recensée *langue sérieusement en danger* par l'Atlas de l'UNESCO

Population :

Ille-et-Vilaine, Morbihan et Côtes-d'Armor orientales, Loire-Atlantique

Nombre de locuteurs :

	vers 1900	2004/2005	Evolution
Nombre	env. 1 300 000	200 000	- 85%
Pourcentage de la population	env. 40%	5%	-87,5%

Scolarisation :

- Effectifs des élèves suivant un enseignement (cours réguliers ou interventions ponctuelles ou sur un trimestre) dans l'enseignement primaire (cycle 1, 2 et 3) :

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre d'élèves Enseignement privé	1700	725	1350	775	1034
Nombre d'élèves Enseignement public (cours de culture et langue)	env. 1400	env. 1400	env. 1400	env. 1400	1488
Nombre total d'élèves	env. 3100	env. 2125	env. 2750	env. 2175	2522
Pourcentage sur l'ensemble des élèves	N/C	N/C	N/C	N/C	0,8 %

- Effectifs des élèves suivant l'option gallo dans l'enseignement secondaire et supérieur :

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'élèves	432	431	484	433	510

Présence médias publics

	2012
Télévision	0
Radio / Plum FM + RCF Clarté (radios associatives)	648 h / an

Editon en langue galloise :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de titres	8	4	5	3	4	5

SITUATION DE LA LANGUE OCCITANE, EN FRANCE

L'aire linguistique de l'occitan (appelé aussi langue d'oc) s'étend sur trois pays : l'Espagne (Val d'Aran), l'Italie (12 vallées alpines du Piémont) et la France (8 régions, 32 départements du Sud).

En France :

LA langue d'oc ou occitan ne se présente pas comme une langue unifiée et standardisée, mais sous différentes variétés régionales. La linguistique moderne définit pour **l'occitan** six grandes variantes dialectales : le languedocien, le provençal (dont le niçois), le gascon, le limousin, l'auvergnat et le vivaro-alpin. Ces variétés **d'une langue unique, l'occitan**, sont toutes **recensées langue en danger ou sérieusement en danger par l'Atlas de l'UNESCO**.

Population : Entre 15 et 16 millions d'habitants.

Nombre locuteurs (de 16 ans et plus)

Estimé entre 2 et 3 millions à des degrés différents.

Cependant, en l'absence de tout recensement linguistique, on ne connaît qu'imparfaitement le nombre de locuteurs de l'occitan.

De plus, aucune enquête sociolinguistique n'a été réalisée sur la globalité de l'ensemble géographique de l'occitan.

Toutefois, suite aux enquêtes réalisées en 2008 et 2011 sur les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, on peut extrapoler les résultats suivants :

	2008-2010
Bilingues (locuteurs, pouvant tenir une conversation)	11%
“Bilingues passifs” (ayant au moins quelques notions)	36%
Non occitanophones	53%

Scolarisation (année scolaire 2012/2013)

	1^{er} degré et 2nd degré
Système immersif (Calandreta) ▶	0,11% (3 168 élèves)
Bilingue (parité horaire) ou initiation, public + privé	2,65% (dont 4 187 élèves en bilingue à “parité horaire”)

Source : Estimation d'après les sites du ministère de l'Education, de la Confédération des Calandretas, de la FELCO, de l'IEO... (données incomplètes et parfois divergentes)

Présence médias publics (2011)

	2011
Télévision	54 heures / an
Radio	563 heures / an

Source : Rapport Caron 2013(annexe V)

SITUATION DU PICARD EN NORD-PICARDIE ET HAINAUT

Recensée *langue sérieusement en danger* par l'Atlas de l'UNESCO

Population : Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme, Hainaut (Belgique).

Nombres de locuteurs :

Epoque	Vers 1900	2000-2010	Evolution
Nombre	Env. 2 000 000	700 000 (500 000 en France et 200 000 en Belgique)	-65%
Pourcentage de la population	Environ 80%	Environ 30%	- 62,5%

Scolarisation :

Le picard n'existe pas en tant qu'option dans l'enseignement en France et ne fonctionne que sous forme de clubs, ou de classes spécifiques. Néanmoins, des enseignants sont payés pour mettre en place et animer cet enseignement. Il existe plus en collège qu'en lycée, et n'est que ponctuel en élémentaire.

Epoques	Vers 1995	2013	Evolution
Nombre d'élèves*	Env.1000	Env.700	-30%

*estimation d'après le nombre d'élèves inscrits au concours du picard au collège

Présence média publics

télévision	0
radio	Moins de 100 h/an

Spectacles (théâtre, marionnettes, chansons, etc.) :

Plus d'un spectacle par semaine

Transmission intergénérationnelle :

Pourcentage des parents transmettant la langue : estimé à moins de 5%

SITUATION LANGUE POITEVIN-SAINTONGEAIS

Recensée *langue sérieusement en danger* par l'Atlas de l'UNESCO

Nom d'origine : poetevin-séntunjhàes, pouétevin-saintonjhais

Nom de la langue : Poitevin-saintongeais (fr), **Pays** : France

Noms alternatifs :

Poitevin (dialecte), saintongeais (dialecte), vendéen (sous dialecte), maraichin (dialecte), charentais (dialecte), gabaye (dialecte), marot (dialecte).

Localisation :

Vendée, Deux-Sèvres (sauf extrême nord-est), Vienne (sauf extrême sud-est et extrême nord-ouest), Charente-Maritime, Charente (sauf tiers oriental), sud Loire-Atlantique (Pays de Retz), extrême sud-ouest du Maine-et-Loire (Choletais), extrême ouest de la Dordogne (région de La-Roche-Chalais), nord Gironde (Blayais et nord Libournais), plus une enclave à cheval sur Gironde et Lot-et Garonne.

Nombre locuteurs

	2013
Nombre	200 000
Pourcentage de la population	10%

Scolarisation :

2013: Enseignement à l'université de Poitiers.

2013: Pas de scolarisation officielle dans le primaire et le secondaire, mais des actions ponctuelles et/ou individuelles concernant quelques dizaines ou centaines d'enfants.

Présence médias publics (2011)

	2013
Télévision	0 heure / an
Radio / Plum FM	80 heures / an

Edition en langue poitevine-saintongaise :

Des centaines d'ouvrages, à raison de plus d'une dizaine par an ces dernières années, par une dizaine d'éditeurs.

Transmission intergénérationnelle :

	2013
Percentage of parents transmitting Poitou-Saintonge language to their children	Donnée inconnue

Les langues de France



D'après l'Organisation pour les Minorités Européennes

www.eurominrity.org

Copyright© Michel BOLLORÉ-PELLÉ - 2004





**European Bureau for Lesser Used Languages
European Language Equality Network
Réseau Européen pour l'Égalité des Langues
EBLUL/ELEN-France**

Statut consultatif au Comité Économique et Social des Nations Unies

**Association inscrite au registre des associations
du Tribunal d'Instance de Strasbourg
et régie par les articles 21 à 79 du Code civil local**

regroupe en juin 2011 :

- l'Institut d'Études Occitanes
- Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle
- Kevre Breizh, Coordination Culturelle associative de Bretagne
- la Federació d'Entitats pour la Catalogne nord
- Euskal Konfederazioa, Pays Basque
- Défense et Promotion des langues d'Oïl pour le domaine d'Oïl
- Parlemu Corsu, Corse,
- Mama Bobi, Guyane
- Institut des langues et cultures des Marrons, Guyane

**Siège social :
5 Boulevard de la Victoire
67000 Strasbourg**

**Secrétariat :
EBLUL-France
9 straed La Tour d'Auvergne
29270 KARAEZ / CARHAIX
Tél : 02 98 73 20 58
eblul.france@gmail.com**

www.eblul-france.eu
<http://www.languesregionales.org/>
<http://deompdei.org/>